



www.lesconfins.com

**PHENOMENE OVNI
DOSSIER N°17.**



Ci-dessus : la mystérieuse montagne (le Pech) du Bugarach située dans le département de l'Aude près de laquelle se sont déroulés les évènements décrits ci-dessous.

UNE « RENCONTRE DU TROISIEME TYPE » DANS L'AUDE.

1) Typologie des « rencontres » en ufologie.

Rappelons brièvement la définition des « rencontres » en ufologie. La typologie des « rencontres » couramment utilisée en ufologie est la « classification de Hynek » qui est une méthode de classification des observations d'ovnis. Elle a été proposée pour la première fois en 1972 par l'astronome américain Joseph Allen Hynek dans son étude « L'Expérience des ovnis : Une Etude Scientifique (en anglais : The UFO Experience : A Scientific Study) ». Le système de Hynek propose une classification en six grandes catégories :

1) Lumières Nocturnes (NL) : le(s) témoin(s) voi(en)t une ou plusieurs lumières dans le ciel nocturne à plus de 150 mètres de distance. Ces lumières paraissent avoir un comportement anormal.

2) Disques Diurnes (DD) : le(s) témoin(s) voi(en)t un ovni situé à une certaine distance du témoin. Contrairement à ce que le nom de cette catégorie peut faire penser, l'ovni en question n'a pas forcément la forme d'un disque. On qualifie de « DD », tout ovni vu le jour à une distance supérieure à 150 mètres.

3) Radar-Optique (RV) : l'ovni est vu à la fois en visuel et sur un ou plusieurs écrans radars,

comme dans le célèbre cas de l'incident de Téhéran en 1976. L'observation visuelle est donc confirmée par une observation radar qui peut être enregistrable.

4) Rencontre Rapprochée du 1^{er} type (RR1) : le(s) témoin(s) voi(en)t un ovni quel qu'il soit à moins de 150 mètres.

5) Rencontre Rapprochée du 2^e type (RR2) : l'ovni laisse des preuves matérielles, comme des traces au sol par exemple (affaire de Trans-en-Provence en 1981). Certains ufologues pensent que les cercles de culture (agroglyphes ou Crop Circles) entrent dans cette catégorie.

6) Rencontre Rapprochée du 3^e type (RR3) : le(s) témoin(s) voi(en)t un ovni et ses occupants (entités extraterrestres), ou seulement les occupants sans l'ovni. Le témoignage que vous allez lire, ci-dessous, fait référence à ce type de rencontre car les témoins semblent avoir vu un ovni avec son occupant.

2) A proximité du Bugarach théâtre de nombreuses observations.

Les événements que nous allons relatés dans ce nouveau dossier consacré au phénomène ovni se sont déroulés le 26 août 2009, vers 23h00, dans l'Aude, à quelques kilomètres seulement de la fameuse montagne du Bugarach connue pour avoir été le théâtre de nombreuses autres manifestations ufologiques, dont, il faut bien le dire, le niveau de crédibilité est fort variable. Schématiquement, l'expérience vécue par les deux témoins (un couple) peut être divisée en trois parties. Chacune de ces parties représente un vécu spécifique correspondant à des expériences connues en ufologie. La première partie est la rencontre avec une entité (extraterrestre ?) lumineuse. La seconde relate la vision de trois disques ayant une forme en anneau comparable à l'image de la planète Saturne. La troisième décrit une expérience éprouvante où les témoins ont eu l'impression d'avoir subi un examen à l'intérieur de leur véhicule. En ce qui concerne la crédibilité des témoins, elle ne fait selon moi aucun doute. Alain est un agrégé de lettre à la retraite. Marie-France est journaliste et écrivaine. Le couple a vécu en Asie et est engagé dans une action humanitaire.

3) Rencontre avec une « entité ».

La première partie de l'expérience est une rencontre avec une « entité ». Nous sommes le mercredi 26 août 2009, Monsieur et Madame G-P se sont rendus à Rennes-le-Château sur le parking qui domine le village, surplombe la vallée et offre une vue unique sur le Pech Bugarach. Comme un ami le leur a récemment appris, ils utilisent une lampe torche pour adresser des signaux semi-circulaires en direction de la montagne. C'est alors qu'Alain distingue d'étranges lumières au-dessus de la montagne. Ces lumières projetaient, selon lui, des sortes de « jets » (comme des projecteurs) et le Bugarach ressemblait à un « volcan » vu à cette distance. Le couple est intrigué par ces phénomènes lumineux qui ne correspondent à rien de connu (avion, hélicoptère, feux de forêt, etc..). Peu après, aux alentours de 23h30, Alain et Marie-France quittent leur poste d'observation et empruntent une petite route départementale pour rejoindre leur domicile. Ils décident toutefois de faire une halte pour une dernière observation du Puech Bugarach. Alors qu'ils sont sortis de leur véhicule, soudain, ils aperçoivent sur le bord de la route une entité lumineuse qui semblait se déplacer en « glissant » sur le sol. Marie-France décrira l'apparition comme étant une entité de forme humaine de taille normale. Elle se souvient que l'être « n'était pas très dense », mais en revanche « très lumineux ». La « combinaison » que semblait porter l'entité diffusait autour d'elle une lueur blanche très lumineuse mais pas éblouissante et avec des points lumineux de couleur verte fluorescents. Sa tête avait une forme conique. Alain, lui, verra une forme humanoïde sans bras accompagnée d'une grosse boule de lumière qui se déplaçait au niveau du sol. Selon les deux témoins l'être se trouvait à environ une dizaine de mètres d'eux. Il était donc bien visible. L'observation dura au moins une minute, puis l'entité s'approcha du couple et disparut brusquement. Marie-France me fera remarquer que la disparition de l'entité

coïncidait exactement avec un vif sentiment de peur qu'elle a éprouvé en la voyant se rapprocher si près d'eux.

4) Des « disques » de lumière.

Après cette première rencontre avec une entité lumineuse, M. et Mme G-P regagnent leur véhicule. Un peu plus loin sur la route, en contrebas, ils aperçoivent trois « disques » de lumière qui flottent en ondulant au-dessus d'un champ. Selon Marie-France, les disques ressemblaient à des « galettes » avec un trou en leur centre, « comme les anneaux de la planète Saturne » dira-t-elle. Les « anneaux » étaient plats sans aucune structure extérieure apparente (tubes, pieds, coupole, etc..). Alain décrira ces « engins » comme étant de forme oblongue, lumineux, mais dans les tons de gris. Ils avançaient à l'horizontale, leur mouvement ondulatoire très lent ressemblait au déplacement des raies manta selon le témoin (la raie manta est une espèce de poisson cartilagineux de la famille des Myliobatidae qui se déplace en ondulant ses immenses nageoires). D'après les témoins les « anneaux » étaient « grands », c'est-à-dire qu'ils avaient plusieurs mètres de diamètre.

5) « Nous avons été examinés ».

La troisième partie du témoignage de M. et Mme G-P est sans doute la plus étrange. Après avoir vu une entité et des disques flottants dans un champ, Alain et Marie-France rentrent chez eux sous le choc. Mais leur aventure n'était pas encore terminée. Au téléphone Marie-France me confiera un événement supplémentaire et troublant qui mérite d'être noté. Au moment de s'endormir, le soir même de leur observation, quatre pensées distinctes traversèrent son esprit :

- 1) « Nous sommes des êtres de lumière ».
- 2) « Il est dangereux pour nous d'entrer directement en contact avec vous ».
- 3) « le 28 février 2010, il y aura un cataclysme ».
- 4) « Vous aurez à aider beaucoup de personnes en difficulté ».

Marie-France me livra ses pensées, qui sont comme des sortes de messages télépathiques, sans autre commentaire, mais inquiète malgré tout sur le « cataclysme » qui devrait se produire le 28 février 2010. Elle ignore d'ailleurs l'endroit et l'ampleur de ce phénomène. Vivement intrigués par leur expérience, Marie-France et Alain décident de retourner le lendemain à l'endroit même où ils avaient vu l'entité. Lorsqu'ils y arrivent, Alain aperçoit sur le côté droit de la route de nombreuses boules de lumière, de toutes tailles, qui flottent près des arbres. Il estime qu'il pouvait y en avoir une centaine environ. Peu après, il sent comme un « puissant flot d'énergie » qui semble généré par les boules lumineuses et qui enveloppe rapidement leur véhicule. Il ressent alors une « sensation d'oscillation » et de frissons au niveau du dos et des reins. Ses membres inférieurs sont engourdis. Le véhicule d'Alain et de Marie-France est comme prisonnier d'une bulle. Alain éprouve la sensation « d'être palpé » et de subir un examen physique, Marie-France quant à elle ressent une sensation de vibration interne dans tout son corps comme si il était parcouru d'un courant électrique très doux. Le phénomène dure quelques minutes, puis s'arrête brusquement.

Fait étrange : depuis cet événement, Marie-France et Alain qui utilisent parfois leurs pendules respectifs ont constaté avec étonnement qu'ils oscillent systématiquement avec une grande amplitude et avec une énergie telle qu'il est difficile de les garder en mains.

6) Analyse.

Le témoignage d'Alain et de Marie-France comporte tous les éléments connus d'une rencontre rapprochée du « troisième type » (RR3) selon la classification de Hynek, avec en plus, une sorte d'« examen » physique, et peut-être même psychique, qui fait penser aux « examens » décrits par les personnes qui se disent enlevées par des ovnis (abductés). Néanmoins, les témoins n'ont pas mentionné de « temps manquant », ou « missing time », pendant leur observation de l'« entité » le premier jour, ni le lendemain lorsqu'ils ont été « examinés », qui pourrait faire soupçonner qu'ils ont été « enlevés ». Cette possibilité n'est cependant pas à exclure complètement. Le fait que les événements se soient déroulés sur une petite route isolée entre Rennes-le-Château et la montagne du Bugarach renforce considérablement l'aspect mystérieux et étrange de ce cas. Bien que toutes les histoires plus ou moins fantastiques qui circulent à propos du Bugarach ne sont peut-être que des rumeurs qui ne reposent sur aucune réalité, il reste cependant un « reliquat » d'observations d'ovnis qui ont été faites près de cette montagne par des témoins dignes de foi. Comme souvent dans les observations d'ovnis, celle des témoins de l'Aude comporte des éléments à haute étrangeté qui ne rentrent pas dans une configuration « classique » des RR3. L'« entité » observée est une forme lumineuse ayant l'aspect grossier d'un être humanoïde plutôt qu'un véritable extraterrestre avec une tête des bras et des jambes comme dans le cas de Valensole par exemple. Les disques ressemblent à des « galettes ». Ils sont parfaitement plats, c'est-à-dire sans épaisseur. Rien à voir donc avec des disques « classiques » comme ceux observés en 1947 par Kenneth Arnold par exemple. Même l'« examen » est atypique puisqu'il s'agit d'une sorte de « force invisible » qui en serait l'auteur. Seules les « boules lumineuses », souvent mentionnées dans les observations d'ovnis, peuvent être rattachées à d'autres cas connus. Bref, tous ces détails curieux renforcent, selon moi, la crédibilité de l'observation. Difficile de dire dans ces conditions que les témoins ont été influencés (inconsciemment) par la littérature ufologique puisque leur récit est très éloigné de tout ce que l'on rencontre habituellement dans cette littérature. Enfin, il faut noter que les témoins sont engagés dans une démarche spirituelle et qu'ils ont été initiés au bouddhisme tibétain. Ils utilisent aussi le pendule et ont aussi fait des photos d'orbs et boules lumineuses près du Bugarach.

7) Questions et intuitions. L'analyse de l'expérience vécue par Alain et Marie-France m'a amené à me poser un certain nombre de questions sur le lien qui pourrait éventuellement exister entre cette RR3 exceptionnelle par certains côtés et l'engagement spirituel des témoins. Notons qu'en marge de cette observation ufologique, le couple a vécu d'autres expériences à caractère paranormal : Alain a subi un coma profond (mais pas une NDE) dont il est ressorti comme « transformé » selon ses propres termes (plus aucune peur de la mort, et une certaine sérénité dans la vie en général), photos d'orbs et de boules lumineuses près du Bugarach. La RR3 elle-même comporte un élément paranormal : Marie-France aurait reçu une sorte de message télépathique sous la forme de quatre « pensées » très nettes dans son esprit. Par ailleurs, l'« entité » observée n'est pas un être totalement matériel, c'est au contraire une « entité » lumineuse de faible densité qui semble surgir d'un autre niveau de réalité (une réalité avec un niveau vibratoire plus élevé ?) et qui se serait en quelque sorte « incarnée » temporairement dans notre monde matériel plus dense. La question qui se pose ici est celle de savoir s'il pourrait exister une relation entre la qualité particulière de cette RR3 et le niveau spirituel des témoins ? Bien qu'il soit difficile de répondre, nous pouvons admettre l'existence d'un tel lien. Mettre en évidence ce lien (sa nature) ou vouloir l'expliquer, me semble par contre une tâche autrement plus ardue. Par ailleurs, mon intuition (et ce n'est qu'une simple hypothèse) est que la « rencontre » entre les témoins et le phénomène ovni n'est pas le fait du hasard. Un « message » (sous forme d'avertissement peut-être) aurait été intentionnellement délivré lors de cette rencontre. Selon toute

vraisemblance, ce « message » était bien destiné à Alain et Marie-France qui étaient seuls capables d'en saisir toute la portée.

8) Un engagement dans une cause humanitaire. Enfin, notons qu'Alain et Marie-France sont aussi engagés dans une cause humanitaire, et aident les tibétains qui sont en exils dans notre pays. Ils animent l'association « Tsowa-Maintenir la vie » qui est la réalisation d'un projet né de la nécessité pour nous qui avons la chance de vivre dans un pays où nous connaissons le sens du mot liberté, de pouvoir aider ceux parmi les peuples du monde qui en sont privés. Pourquoi le peuple tibétain en particulier ? Tout simplement parce que les membres fondateurs ont rencontré les tibétains et leur histoire : par des reportages, des livres, des voyages et l'approche de la culture bouddhiste. L'exil n'est pas un concept abstrait pour ces milliers de tibétains qui continuent dans des conditions difficiles de fuir vers des terres d'accueil. Et s'ils sont grandement reconnaissants à tous ces pays qui leur offrent au moins la sécurité pour leur vie, le chemin pour eux ne s'arrête pas là. En particulier en Inde où avec le temps les camps sont devenus leur « seconde patrie », ou au Népal où la communauté tibétaine est active est bien implantée. Il ne faudrait pas oublier non plus tous ceux qui demeurent toujours au Tibet et tentent d'y survivre dans des conditions le plus souvent très difficiles. Tous ces tibétains sont pour la plupart sans passeport, apatrides, démunis et c'est grâce à l'aide d'une solidarité sans faille qu'ils pourront avec le temps retrouver leur dignité, celle d'être libres et de pouvoir vivre de façon autonome. « Tsowa-Maitenir la Vie » a donc vu le jour pour participer à cet immense élan de solidarité qui partout dans le monde se manifeste à leur égard.

Daniel Robin
Novembre 2009.